

Pour faire suite a votre entretien téléphonique de ce jour avec mon responsable d'agence, je vous confirme les points évoqués ci-dessous:

- Votre apport personnel sera placé en séquestre sur le compte crédit ouvert auprès de CAIXA BANK.

La totalité de la somme empruntée sera également bloquée sur ce compte jusqu'à ce que le notaire en fasse la demande officielle d'appel de fonds (généralement à la signature de l'acte de vente).

- Pourquoi cette procédure est-elle mise en place ?

Elle garantit que la transaction se déroule en toute sécurité pour toutes les parties.

Elle assure que les fonds sont disponibles, mais ne seront débloqués qu'au moment où le notaire en a besoin pour finaliser la vente.

Nous comprenons que cette procédure peut sembler contraignante, mais elle est là pour protéger vos intérêts. Soyez assurée que tout excédent sera rétrocédé rapidement après la clôture de la transaction. Si vous avez d'autres questions ou inquiétudes, n'hésitez pas à nous en parler !

Cordialement.

Fabrice MARCHAND
Courtier | Comparateur de Taux

01 87 66 47 88

fabrice.marchand@comparateurdetaux.com

www.comparateurdetaux.com [1]

Courtier en prêt immobilier en France et en Europe